

Dimanche 6 septembre 2020

Pascale Renaud Grosbras, pasteure de l'Église Protestante Unie de France.

Paul 1, 16-17

Le juste vivra par la foi

Jean-Luc Gadreau : J'accueille ce matin la pasteure Pascale Renaud-Grosbras de l'Église protestante unie de France.

Bonjour Pascale,

C'est quoi la Bible ? Une question à laquelle vous allez tenter de répondre ce matin. Alors, demander à une pasteure protestante de parler de la Bible n'est pas particulièrement surprenant, mais il faut le dire... consacrer plus spécialement cette émission à cette question, c'est aussi parce que l'Assemblée du désert qui se déroule ce week-end à Mialet, en Occitanie, dans les Cévennes, a choisi comme thématique : Une bible à la main reprenant la formulation satirique de Boileau : « Tout protestant est pape, une bible à la main ».

Cette bible, justement, en tant que pasteure, j'imagine qu'elle est souvent dans votre main... mais quelle place joue-t-elle plus précisément dans votre vie et dans votre ministère ?

Pascale Renaud-Grosbras : Elle est chaque jour différente ! Parfois un réconfort, parfois une interpellation, parfois un encouragement à regarder les événements autrement... Ma grande joie, c'est de la lire avec d'autres, pour se confronter ensemble à une Parole qui nous concerne, individuellement et collectivement.

Mais si vous le permettez, Jean-Luc, j'aimerais maintenant vous raconter une histoire...

Au début de cette histoire se trouve le port de Byblos, en Grèce. C'est par là que transite le papyrus venu d'Égypte, qu'on en vient du coup à appeler du *byblos*. Un rouleau ou un livre fait à partir de feuilles de papyrus devient pour les Grecs un *biblion*. Quand la Bible hébraïque a été traduite en grec vers 270 avant JC, c'est ce mot qui a été utilisé pour traduire l'hébreu *sepher* (livre), et comme il y a beaucoup de livres (les 5 rouleaux de la Torah, plus les prophètes, les livres historiques, les livres poétiques, etc.), on dit *ta biblia* (au pluriel).

u
n
A
p
e
t
i
t
e
m
e
n
t
d
é
j
e
u
n
e
r
i
s
s
a
n
t
!



Pour ce qui est du Nouveau Testament, les derniers livres à être écrits l'ont été vers la fin du premier siècle. Or à ce moment-là, il n'existe pas de collection constituée des écrits chrétiens : il n'y a pas encore de « Nouveau Testament ». En d'autres termes, au moment où ils écrivent, les auteurs du Nouveau Testament ne savent pas qu'ils sont en train d'en écrire un bout. C'est bien plus tard, aux III^e/IV^e siècle, que le corpus du Nouveau Testament sera arrêté avec les 27 livres qui le constituent¹ puis accolés à ce qui sera désormais appelé Ancien Testament, et cela ne se fait pas du jour au lendemain !

JLG : Étonnant en effet de participer à l'écriture d'un livre sans en être conscient ! Mais justement cet Ancien Testament, comme on dit, ces auteurs le connaissaient-ils comme nous l'avons aujourd'hui ?

PRG : Au moment de la séparation entre la toute jeune Église et le judaïsme où elle a vu le jour, à la fin du premier siècle, le judaïsme aussi est en pleine évolution. Il faut se souvenir qu'à la fin de l'an 70, le Temple de Jérusalem a été détruit par l'armée romaine après un terrible siège de la ville ; la ville est rasée et incendiée, la population massacrée. Le judaïsme perd le Temple, c'est-à-dire le cœur de la vie religieuse, le lieu centralisé où avaient lieu les sacrifices prescrits par les textes ; il perd aussi les autorités sacerdotales qui exerçaient au Temple. Le culte prend alors une nouvelle forme : la prière devient le centre du culte et puisqu'il n'y a plus de sacrifices, le culte peut prendre place dans de nouveaux lieux, les synagogues, sous la conduite non plus de prêtres mais de savants, les rabbins. Au cœur du judaïsme désormais, il va y avoir les Écritures plutôt que le Temple. Vers l'an 90, un synode se tient à Yavné où le canon des livres bibliques va être clos. Rappelez-vous, au même moment, les chrétiens écrivent ce qui va devenir leur propre littérature religieuse. On pense que les autorités juives ont eu la volonté d'empêcher que ces écrits deviennent normatifs pour les communautés juives. Clore le canon, c'est éviter que les écrits chrétiens circulent dans le judaïsme et qu'ils soient considérés comme saints, au même titre que la Torah, les prophètes et les écrits. Voilà : à la fin du premier siècle, on a d'un côté un corpus propre au judaïsme et de l'autre les premiers écrits chrétiens.

Or les auteurs chrétiens s'appuient sur la littérature religieuse juive. Pour expliquer que le Christ est Christ, ils vont chercher dans cette littérature les traces de ce qui pouvait l'annoncer. C'est avec des échos de cette littérature antérieure, de tous ces livres qui les précèdent, que se tissent les textes chrétiens. Donc, pour les premiers chrétiens (dont les auteurs du Nouveau Testament), il existe « les livres », *ta biblia*, qui désignent l'ensemble des livres reçus de la tradition hébraïque. Et puis, il existe peu à peu des ouvrages qui circulent dans les Églises locales mais qui n'ont pas encore de structure précise et ne font pas partie des livres saints. Il y a des lettres, beaucoup de lettres, celles de l'apôtre Paul notamment. Et puis, petit à petit, des récits qui racontent la vie de Jésus, ce sont les évangiles et encore d'autres textes issus d'autres genres littéraires. Il se crée petit à petit une bibliothèque, un ensemble de livres, *ta biblia*, beaucoup de livres, dont certains sont reconnus comme canoniques, et d'autres plus récents dont personne n'imagine encore qu'ils formeront un jour un tout avec les premiers. Pour le dire autrement : pour Jésus, comme pour les premiers chrétiens, la Bible telle que nous la connaissons n'existe pas...

Concrètement, tous ces livres sont difficiles à manipuler parce qu'ils ne sont pas encore sous forme de livre justement, en tout cas pas les livres que nous connaissons aujourd'hui. Ils sont volumineux et ils coûtent très cher à produire et à copier. Heureusement, il va y avoir l'invention du codex, des cahiers reliés entre eux, d'abord en papyrus puis en parchemin, ce qui va permettre de créer des collections d'écrits qu'on peut rassembler, mettre en ordre et consulter bien plus facilement que les rouleaux. Et puis, peu à peu le latin remplace la langue grecque comme langue de l'Empire. Le grec « *ta biblia* », les livres, au neutre pluriel, va être transposé littéralement en latin : *biblia*, est au féminin singulier... La Bible est née.

Et l'histoire ne s'arrête pas là : cette collection de livres, devenue un livre à part entière, dépend de manuscrits anciens qui disparaissent peu à peu. Il n'existe aujourd'hui plus

¹ Et bien d'autres éliminés : ce sont les apocryphes.

aucun manuscrit datant de l'époque de leur écriture ; ceux qui nous sont parvenus sont des copies de copies de copies des manuscrits originaux. Tous ces manuscrits connus aujourd'hui ne concordent pas toujours, il y a parfois même des différences majeures, des variantes.

JLG : Mais alors, comment choisir ? Lesquels seraient les bons par rapport aux autres ?

PRG : Eh bien, pour en arriver à « la Bible » que nous connaissons aujourd'hui, il faut faire des choix entre les différentes versions des différents manuscrits. Si vous prenez une bible annotée par exemple, vous verrez que les notes indiquent des variantes des textes, parce que dans certains manuscrits il y a des différences avec celui qui a été retenu. Parfois c'est juste un mot mais ce sont parfois des différences vraiment importantes avec un sens très différent. Qui décide quelle version retenir, quelle version est la bonne ? En fait, on ne peut pas savoir quelle version est la bonne comme cela, dans l'absolu. On fait des lectures comparatives, on examine le contexte et puis on tranche. Mais la recherche évolue et parfois, les exégètes en viennent à abandonner certains choix parce qu'ils ont découvert qu'un autre choix était meilleur. Le bon choix, dans l'absolu, ce serait de revenir au manuscrit original mais les manuscrits originaux ont disparu² !

JLG : Mais alors, le scoop du jour, sans doute pour certains d'entre nous, c'est que « LA » Bible n'existe donc pas ?

PRG : On peut le dire comme cela ! De plus, à l'origine, les différents livres de la Bible sont écrits majoritairement en hébreu pour l'Ancien Testament et en grec pour le Nouveau. Alors forcément, les bibles que nous achetons de nos jours ne sont effectivement pas « la Bible », ce sont des traductions et il existe de nombreuses traductions différentes dans de nombreuses langues différentes. Alors c'est vrai, d'une certaine façon *la Bible n'existe pas* : ce que nous tenons dans nos mains aujourd'hui, c'est le résultat d'un très long processus d'écriture, de transmission et d'appropriation. Il a fallu une multitude de témoins pour qu'elle nous parvienne. Dire « la Bible n'existe pas », évidemment, c'est provocateur. Si je le dis ainsi aujourd'hui, c'est pour souligner une chose importante : le texte biblique ne va pas de soi.

Ceci dit, entendons-nous bien : je ne suis pas en train de relativiser l'autorité des Écritures, au contraire. Reconnaître à nos textes de référence l'inscription dans une histoire, avec tous les aléas qui vont avec, c'est bien dire que Dieu est venu nous rejoindre dans l'Histoire. Et que les traces que nous en avons sont à accueillir comme témoignage d'une Parole qui résiste à l'Histoire, aux incertitudes des inventions humaines (le codex, l'imprimerie, aujourd'hui le numérique), aux trahisons de traduction et encore à l'interprétation que nous en faisons ! C'est aussi dire que Dieu seul est sacré, les Écritures, elles, sont saintes, c'est-à-dire mises à part, parce que nous reconnaissons que nous ne les traitons pas comme des documents ordinaires, mais pour y chercher les racines de notre fidélité à Dieu, parce que notre lecture de croyants est éclairée par lui.

Musique : Jacques Loussier, Play Bach, Becca, 1960, volume 2, page 9

² Il y a aussi une curiosité, entre la tradition catholique et la tradition protestante. Les bibles catholiques comportent beaucoup plus de livres que les protestantes ! Ça tient au fait que les protestants, au moment de la Réforme, sont allés chercher les textes en hébreu et en grec et c'est ça qu'ils ont traduit. Les textes hébreux, ce sont ceux qui ont été retenus à Yavné à la fin du premier siècle, comme on l'a vu tout à l'heure : les protestants reprennent donc les textes tels que la tradition juive les a gardés, le canon hébraïque. C'était une forme de révolte contre l'Église évidemment, le choix de revenir à des textes venus des langues originales. Les textes de l'Ancien Testament utilisés dans l'Église catholique, eux, viennent d'une traduction grecque très ancienne qui s'appelle la Septante, qui date du milieu du III^e siècle avant Jésus-Christ, c'est-à-dire plusieurs siècles avant que le canon hébraïque soit fermé, ce qui fait que l'Ancien Testament contenu dans la Bible version catholique comporte plus de textes, et ils ne sont pas dans le même ordre.

JLG : Mais pourquoi lit-on la Bible ? Qu'est-ce qu'on y trouve ?

PRG : Tout dépend, en fait, de ce qu'on y cherche.

À ce propos, je repense à l'expérience vécue par le réformateur Martin Luther, lorsqu'il était encore moine et chargé d'enseignement biblique à l'université de Wittenberg. Il connaissait la Bible, il la lisait dans les langues originales et la traduisait, il connaissait les travaux des exégètes de son temps. Or, tout moine qu'il était et même « moine irréprochable », comme il le racontera bien plus tard, il se trouve empêtré dans un sentiment de culpabilité permanent, entraîné malgré lui vers le mal, en dépit de ses plus grands efforts vers la sainteté. Il lit et relit les Écritures et tout particulièrement les épîtres de Paul, ces lettres que l'apôtre envoyait aux Églises où il traitait des sujets soulevés par la toute nouvelle foi en Christ. Ça se passe, en gros, pendant les années 50-60 de notre ère, c'est-à-dire à un moment où les chrétiens quittent tout juste les synagogues et cela ne se passe pas sans mal. Des tas de questions se posent, notamment s'il faut respecter les prescriptions propres au judaïsme quand on devient chrétien, des questions pratiques mais qui se posent théologiquement, parce qu'il faut bien trancher à partir du bouleversement radical introduit par le Christ. Qu'est-ce qui rend juste devant Dieu par exemple ? de respecter les commandements ? de simplement croire ? mais alors, que veut dire croire ? qui décide ? comment cela se manifeste ?

Luther, donc, relit les lettres de Paul et tout particulièrement celle aux chrétiens de Rome. Et dans l'état d'inquiétude profonde où il se trouve, il tombe sur ce passage (c'est au premier chapitre de l'épître de Paul aux Romains, les versets 16 et 17) :

¹⁶C'est sans honte, en effet, que j'annonce la bonne nouvelle : elle est la force dont Dieu se sert pour sauver toutes les personnes qui mettent leur foi en lui, les Juifs d'abord, mais aussi ceux qui ne sont pas Juifs. ¹⁷En effet, la bonne nouvelle révèle comment Dieu rend les humains justes devant lui. Cette justice vient par la foi et a pour but la foi, comme l'affirme l'Écriture : « Celui qui est juste par la foi vivra. »³

Luther se cogne le nez à ces deux versets⁴. Une chose en particulier l'accable : la « justice de Dieu ». Lui qui est si inquiet de sa perfection, si désireux d'être conforme à ce que Dieu attend de lui, il n'arrive pas à se persuader qu'il est digne de la justice de Dieu. Il n'arrive pas à être sûr que le jugement de Dieu sur lui le trouvera acceptable. Plus il s'inquiète, plus il cherche à atteindre la perfection, plus il réalise qu'il en est incapable et que le jugement de Dieu le trouve inacceptable. C'est un cercle vicieux. Cette chose infiniment désirable, le salut, lui échappe. Et plus il réalise cela, plus il sent s'éloigner l'Évangile, cette autre chose infiniment désirable, cette bonne nouvelle qui dit qu'un homme, Jésus, est le Christ et qu'il est venu dans le monde pour sauver les humains. Luther ne se sent pas sauvé. Il ne sait plus comment réconcilier la bonne nouvelle et le jugement de Dieu. Ces deux choses qu'il convoite, la justice et l'Évangile, sont incompatibles et lui échappent. Il n'y arrive pas.

Voici ce qu'il dit : « *Moi qui, vivant comme un moine irréprochable, me sentais pécheur devant Dieu avec la conscience la plus troublée et ne pouvais trouver la paix par mes bonnes actions, je haïssais d'autant plus le Dieu juste qui punit les pécheurs, et je m'indignais contre ce Dieu, nourrissant secrètement sinon un blasphème, du moins un violent murmure... »*

Qu'est-ce qui se passe, quand cela nous arrive ? Qu'est-ce qui se passe quand on cherche dans les Écritures une chose qui nous échappe désespérément ?

Pour Luther, il a fallu très longtemps pour que quelque chose se « débloque ». Mais il n'a pas lâché le morceau. Comme il le raconte, il a continué à « bousculer Paul, désirant ardemment savoir ce qu'il voulait » dire. Il médite jour et nuit et finalement, « Dieu ayant pitié », dit-il, il remarque l'enchaînement des mots. Il n'y a pas que la justice de Dieu dans ce passage. Il y a aussi une citation du prophète Habacuc : « Le juste vit de la foi. » D'ailleurs, Paul aime tellement cette citation qu'il l'a déjà utilisée dans l'épître aux Galates,

3 Traduction Nouvelle français courant, Alliance biblique française – Bibli'O, 2019.

4 Martin Luther, « Préface au premier volume des œuvres latines de l'édition de Wittenberg », trad. Jean Bosc, Œuvres, t. VII, Genève, Labor et Fides, 1962, p. 306-307.

quelques années avant celle aux Romains. « Le juste vit de la foi. » Qu'est-ce que Luther entend ici ? Que le juste vit du don de Dieu, c'est-à-dire la foi. En d'autres termes, la justice de Dieu c'est un don, c'est ce qui fait vivre le croyant. Ou pour le dire encore autrement, la justice de Dieu c'est *ce qui nous rend juste*.

Il croyait, avant ce moment, que la justice c'était cette chose qui vient punir. Et évidemment, il avait peur de cette chose, même en étant le meilleur des chrétiens qu'il pouvait être. À la lecture des Écritures, tout à coup il découvre que la justice, ce n'est pas ce qui vient condamner et punir, c'est ce qui fait vivre. « Le juste vit de la foi », ça veut dire : Dieu donne la justice. Il rend juste. Celui qui reçoit la justice de Dieu *est rendu juste*. Pas puni : justifié ! Il le dit ainsi : « la justice de Dieu, c'est celle dont Dieu nous revêt, en nous rendant justes ».

JLG : Oui... c'est un total changement de paradigme, si l'on y réfléchit bien.

PRG : En effet : cela peut ressembler à une terrible façon d'ergoter, mais ça change tout... Luther le dit ainsi : « *Alors, je me sentis un homme né de nouveau et entré, les portes grandes ouvertes, dans le paradis même. À l'instant même, l'Écriture m'apparut sous un autre visage. Je parcourais ensuite les Écritures, telles que ma mémoire les conservait, et je relevais l'analogie pour d'autres termes : ainsi, l'œuvre de Dieu, c'est ce que Dieu opère en nous, la puissance de Dieu, c'est celle par laquelle il nous rend capables, la sagesse de Dieu, celle par laquelle il nous rend sages, la force de Dieu, le salut de Dieu, la gloire de Dieu.* »

Pour Luther, tout a changé. Le visage de Dieu, à la lecture des Écritures, est radicalement différent. On découvre alors un Dieu qui n'est pas du tout intéressé par une relation marchande, comme s'il nous donnait le salut, ou la gloire, ou la force, en échange de notre obéissance aveugle. Il ne nous donne pas des objets, des choses. Il entre dans une relation de confiance avec nous. La justice est ce qui nous rend justes face au Dieu juste, ce qui nous fait entrer dans un équilibre avec lui et avec nos prochains. La force qu'il nous offre est celle qui nous maintient dans ce lien avec lui. Et oui, ainsi, le paradis s'ouvre ! Nous sommes en relation avec Dieu, parce que c'est le choix qu'il fait de nous considérer comme des êtres capables de relation. « Le juste vit de la foi » : les humains qui mettent leur foi, leur confiance en lui vivent vraiment, en lien avec lui, dans la justice et la justesse.

C'est une révélation qui a déchiré le ciel, parce que c'est un nouveau soleil qui se lève sur nos vies, lorsque vraiment nous le croyons. La foi qui naît en nous, c'est un cadeau, c'est la confiance toujours possible, c'est le roc de notre vie, la valeur de notre vie. C'est une révolution spirituelle, qui nous permet de reconnaître notre juste place, quand nous comprenons les conséquences de tout cela. Nous sommes rendus justes ; nous pouvons nous risquer à vivre comme des justes, à lutter pour la justice. Comprendre cela, c'est être délivré de tous les dieux obscurs et accusateurs, de tous les dieux qui ne nous aiment qu'à condition d'être conformes, qu'à condition de faire ce qu'il faut. Il ne « faut » rien ! C'est donné ! Et cela ouvre à tellement de nouveauté !

JLG : Un changement de paradigme concernant la foi, mais plus largement la vie, l'existence humaine... pour Luther donc, mais qui est offert à tous, si je vous comprends bien.

Merci pasteur Pascale Renaud-Grosbras pour cette petite histoire rapide mais ô combien enrichissante, de ce que nous appelons la Bible et de ce qu'elle peut produire comme « révélation qui déchire le ciel » pour reprendre cette belle expression que vous avez utilisée.

En nous dirigeant vers la fin de ce Service Protestant, nous vous écoutons encore pour quelques paroles de bénédiction et de prière.

Musique : Jacques Loussier, Play Bach, Becca, 1960, volume 2, page 8

PRG : Aujourd'hui encore, que le Dieu des Écritures nous donne d'avoir confiance en lui, qu'il nous éclaire et éclaire notre intelligence à la lecture de ces Écritures venues jusqu'à nous depuis le fond des siècles, par de multiples péripéties et de multiples détours.

Que cette confiance offerte nous donne de prendre la parole à notre tour, librement. Cette parole humaine est fragile, mais c'est ce que nous avons, c'est la force que nous avons.

Que l'assurance de la justice de Dieu nous donne de rechercher la justice, qu'elle nous donne le réconfort aux jours difficiles, qu'elle nous libère de la peur et nous donne le courage, la force et la joie de vivre avec nos frères et nos sœurs sur cette terre.

Que la grâce et la joie de l'Évangile nous accompagne, aujourd'hui, demain, toujours. Amen

Musique : Jacques Loussier, Play Bach, Becca, 1960, volume 2, page 10

MEDITATIONS RADIODIFFUSEES - France Culture le dimanche à 8h30

www.protestants.org/page/832690-radio

www.protestants.org/page/938589-archives-radio

Fédération protestante de France Service Communication

47, rue de Clichy - 75009 PARIS

Tél. : 01.44.53.47.17 – email : communication@federationprotestante.org